UCO ANGERS
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

FACULTÉ DES **HUMANITÉS**

LICENCE ARTS DU SPECTACLE*

*Mention : **Arts**
Parcours : **Arts du spectacle**
Validation : **Diplôme national bac +3** [délivré en jury avec l'Université d'Angers]

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif de la licence arts du spectacle est de permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une solide culture générale concernant les différents arts du spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, cirque, performance, musique…) en termes d'esthétiques, d'histoire et d'enjeux des disciplines, au sein d'un enseignement ouvert prenant appui sur une pratique exploratoire et réflexive
- d'acquérir une solide culture générale de l'environnement du spectacle vivant (politique, droit, économie, histoire, débats, gestion, production, diffusion)
- d'acquérir des compétences techniques et des connaissances théoriques à travers des cours pratiques, un parcours de spectateur, des workshops avec des artistes, afin d'aborder de manière critique le domaine de la création artistique et de s'engager dans une pratique personnelle singulière
- de développer des compétences transversales basées sur le croisement des savoirs et la préparation à l'insertion professionnelle.

Nouveau

Formation des étudiants de 1er cycle à un socle commun de connaissances dans les domaines suivants : changement climatique, biodiversité, ressources, transition juste et équitable.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET OUTILS

Pédagogie

- Un responsable pédagogique par promotion pour un suivi personnalisé
- Nombre d'étudiants par promotion : 30
- Possibilité de préparer des certifications, en plus de la licence : certificat art, langues et patrimoine, certificat étudiant entrepreneur, certification Voltaire, certification en langues (TOEFL®, TOEIC®...)
- Possibilité de valider une inscription au conservatoire à rayonnement régional d'Angers en danse et en théâtre
- Méthodologie : 40% de cours magistraux, 60% de travaux dirigés et workshop avec des artistes (comédiens, chorégraphes), spectacles et rencontres avec des artistes et des professionnels du spectacle vivant, projet tuteuré, stage chaque année (minimum 2 semaines par an), projet de fin d'études, théorie et pratique, cours dédiés au projet personnel et professionnel de l'étudiant, cours avec des universitaires, des professionnels, des artistes (36h de pratique artistique par semestre)

Outils et infrastructures pédagogiques

- Un auditorium
- Une bibliothèque universitaire
- Un centre audiovisuel et multimédia en libre accès
- Des partenariats avec des structures et des professionnels de la culture, des arts et du spectacle

LES + DE LA FORMATION

Une solide formation en histoire et esthétique des arts de la scène

Les étudiants sont en capacité de comprendre le paysage artistique, les débats, les enjeux, les courants des arts de la scène et plus particulièrement du théâtre et de la danse.

Des projets pédagogiques en situation réelle

En lien avec les problématiques d'aujourd'hui dans le secteur culturel (droit, numérique…), les étudiants participent à des événements artistiques et scientifiques : biennale internationale du spectacle, immersion dans des structures culturelles.

Une formation pour comprendre l'écosystème du spectacle vivant

Par les politiques culturelles, l'économie ou encore le droit, les étudiants sont en mesure d'appréhender le fonctionnement du champ professionnel du spectacle vivant.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'UCO :

- Masters en projets culturels et spectacle vivant, enseignement et éducation (MEEF 1er degré), français langue étrangère, sociologie…

Autres possibilités :

- Masters en arts du spectacle, médiation culturelle, scénographie
- Écoles pluridisciplinaires, danse, théâtre…
- Concours de la fonction publique

MÉTIERS ET SECTEURS

- Arts du spectacle et culture
- Production, diffusion, gestion de projets
- Information, communication, médiation
- Socio culturel
- Mécénat culturel
- Enseignement et recherche

100% réussite en L3
promotion 2022/2023

ACCESSIBILITÉ

- Un service dédié offre une aide personnalisée aux étudiants en situation de handicap. Il les informe, les conseille et participe à la mise en place des aides nécessaires (droits, aménagements pédagogiques et examens).
- Des étudiants aidants sont mobilisés pour la prise de notes, le tutorat pédagogique, la mobilité ou la traduction des cours pour les étudiants malentendants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

SYSTÈME MAJEURE/MINEURE

Les études de licence à la faculté des humanités reposent sur le système majeure/mineure. Vous avez choisi la majeure arts du spectacle qui correspond à la mention de votre licence et représente 70% des enseignements disciplinaires. Pour enrichir votre parcours, vous choisissez une mineure, qui renforce votre discipline majeure (mineure du même domaine : approche mono-disciplinaire) ou la complète (mineure d'un autre domaine des humanités : approche bi-disciplinaire). La mineure représente 20% des enseignements. Les enseignements préprofessionnels ou de méthodologie générale correspondent aux 10% restants.

Mineures au choix (liste susceptible d'évoluer) : Communication et marketing du sport | Communication événementielle et relations publiques | Économie, communication et management | Histoire de l'art | Histoire du continent européen | Journalisme et production éditoriale | Langues et cultures | Lettres et écritures créatives | Médias, culture et communication | Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation | Musiques actuelles et paysages sonores | Patrimoine(s) et culture | Science politique | Théâtre | Transversalité des arts plastiques

Le choix de la mineure peut orienter vers une spécialisation et préparer ainsi la poursuite d'étude en master.

VALIDATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans. Une année compte 2 semestres constitués d'UE (unités d'enseignement) correspondant à 60 crédits ECTS (30 ECTS/semestre). Pour valider sa licence (6 semestres), l'étudiant doit obtenir 180 crédits ECTS.

ÉVALUATION ET RYTHME

- **L1, L2 et L3 :** contrôle continu intégral
- 20 heures de cours et 20 heures de travail personnel par semaine. Environ 250 heures de formation par semestre.

PROGRAMME

LICENCE 1 [SEMESTRES 1 et 2]

Majeure arts du spectacle : histoire du théâtre | histoire de la danse | sociologie de la culture | théorie du jeu de l'acteur | analyse de spectacles | écriture du son et de la lumière | spectacle vivant et numérique | rencontres professionnelles | anglais | méthodologie disciplinaire | pratique scénique : danse et théâtre

LICENCE 2 [SEMESTRES 3 et 4]

Majeure arts du spectacle : dramaturgie | esthétique de la danse | analyse de spectacles | musique et spectacle vivant | patrimoine et spectacle vivant | approche internationale des arts de la scène | politiques culturelles | scénographie | le jeune public | environnement du spectacle vivant | découverte du milieu culturel | anglais | méthodologie disciplinaire | pratique scénique : danse et théâtre | savoirs et analyses du mouvement dansé | spectacle vivant et interculturalité

LICENCE 3 [SEMESTRES 5 et 6]

Majeure arts du spectacle : performance | écritures engagées | administration et production | PAO | médiation | processus de création | danse : esthétique | dynamiques de la réécriture | environnement du spectacle vivant | diffusion et communication | découverte approfondie du milieu culturel | anglais | pratique scénique : danse et théâtre | dynamiques de la réécriture | esthétiques du XXIe siècle

En plus des cours de la majeure arts du spectacle, les enseignements suivants sont proposés en L1, L2 et L3 :

Enseignements de mineure

Outils méthodologiques : PPE (Projet professionnel de l'étudiant : préparation individualisée à l'insertion professionnelle) | PIX (Certificat numérique) | méthodologie du travail disciplinaire et universitaire | PFE (Projet de fin d'étude)

Enseignements complémentaires au choix (obligatoires) : langue étrangère supplémentaire | atelier transversal | aide à la préparation aux concours | engagement étudiant

LES PARTENAIRES

Le QUAI-CDN (Centre dramatique national), CNDC (Centre national de danse contemporaine), Conservatoire à rayonnement régional (Angers), ville d'Angers, THV (Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou), TNB (Théâtre national de Bretagne), TU (Théâtre universitaire de Nantes)

PRÉREQUIS, CANDIDATURE ET FRAIS DE SCOLARITÉ

En Licence 1

- Prérequis : être titulaire du baccalauréat
- Candidature : sur la plateforme Parcoursup de mi-janvier à mi-mars

En Licence 2 et en Licence 3

- Prérequis : être titulaire d'une L1 pour entrer en L2 et d'une L2 pour entrer en L3
- Candidature : en ligne sur uco.fr
- Modalités : Sélection sur dossier

Frais de scolarité 2024/2025

- De 3 000 € à 7 900 € selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue : tarifs sur demande

Renseignements
pauline.boivineau@uco.fr
julia.boussiron@uco.fr | 02 41 81 66 43

uco.fr

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« L'article L.6316-4 II du code du travail reconnait la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences. »

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

©Université catholique de l'Ouest, janv 2025. Photo Corinne Nicolle - Document non contractuel : informations données à titre indicatif et pouvant faire l'objet de modifications. UCO Angers 3 place André Leroy - 49008 Angers cedex 01